



2026/2027

BON DE COMMANDE INDIVIDUEL*(Pour tout autre type de validation, merci de nous contacter ou valider en ligne sur www.federationchasseur88.fr)***VALIDATION DEPARTEMENTALE VOSGES**

| DETAIL DES CONTRIBUTIONS | PETIT GIBIER 88 | GRAND GIBIER 88 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Cotisation fédérale 100,71€, redevance cynégétique 50,60€, droit de timbre 9€ Frais de dossier 2€, supplément Grand Gibier-88 30€ | <input type="checkbox"/> 162,31 € | <input type="checkbox"/> 192,31 € |

VALIDATION NATIONALE

| DETAIL DES CONTRIBUTIONS | NATIONAL GRAND GIBIER |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| Cotisation fédérale 106,31€, part FNC 57,64€, redevance cynégétique 50,60€, droit de timbre 9€ | 223,55 € |
| Frais de dossier 5€ | 5,00 € |
| TOTAL VALIDATION NATIONALE | <input type="checkbox"/> 228,55 € |
| Je souhaite chasser dans les départements soumis au droit local (Moselle 57, Bas-Rhin 67, Haut-Rhin 68) Je précise le numéro du département auquel je verse la contribution de 80€, valable dans les trois départements (57, 67, 68) | |
| <input type="checkbox"/> TOTAL VALIDATION NATIONALE + Supplément Sanglier « Droit local » 57+67+68 | <input type="checkbox"/> 308,55 € |

CONTRAT D'ASSURANCE CHASSE GROUPAMA ASSURANCES*Oui, je souhaite souscrire à l'assurance RC Chasse auprès de GROUPAMA au tarif de 22€ pour l'année (à ajouter à votre règlement).* + 22,00 €**ABONNEMENT « CHASSEURS DE L'EST »***Oui, je souhaite m'abonner à « Chasseurs de l'Est » au tarif de 12€ pour l'année, soit 4 numéros (à ajouter à votre règlement).* + 12,00 €**J'accepte de recevoir les newsletters de la FDC88 : OUI NON****CARNET DE PRELEVEMENT BECASSE****Pour chasser la bécasse, je souhaite (cochez la case correspondante) :**

- Un carnet Bécasse papier
Ce choix ne permet pas le changement de support pour CHASSADAPT en cours de saison
- Un carnet Bécasse numérique sur l'application CHASSADAPT
- Pas de carnet Bécasse

(Assurez-vous d'avoir bien retourné votre carnet 2025-2026) **VALIDATION NON PRIORITAIRE (vous n'en avez pas besoin impérativement pour le 1^{er} juillet 2026)**

Fait à..... le..... ①

Signature obligatoire ⇒ ⇒ ⇒

Veuillez cocher la case correspondant au type de validation souhaité.

Document à retourner, complété, signé et accompagné d'un chèque à l'ordre de : **Régie de recettes FDC 88**Dès réception, nous établirons votre volet de validation qui vous sera restitué uniquement par courrier.

DECLARATION

des causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser

La validation du permis de chasser n'est pas accordée :

- aux mineurs non émancipés âgés de plus de seize ans, à moins que la validation ne soit demandée pour eux par leur père, mère ou tuteur ;
- aux majeurs en tutelle, à moins qu'ils ne soient autorisés à chasser par le juge des tutelles ;
- aux personnes condamnées, privées du droit de port d'armes ;
- aux personnes n'ayant pas exécuté les condamnations prononcées contre elles pour une infraction à la police de la chasse ;
- aux personnes condamnées en état d'interdiction de séjour ;
- aux personnes inscrites au fichier national automatisé nominatif des personnes interdites d'acquisition et de détention d'armes ;
- aux personnes condamnées pour infraction à la police de la chasse, ou pour homicide ou coups et blessures involontaires à l'occasion d'une action de chasse ou de destruction d'animaux nuisibles, lorsque la condamnation est assortie de la privation du droit de conserver ou d'obtenir un permis de chasser ;
- aux personnes ayant formé l'opposition prévue au 5° de l'article L. 422-10 du code de l'environnement ;
- aux personnes atteintes de l'une des affections médicales ou infirmités suivantes :
 - toute infirmité ou mutilation ne laissant pas la possibilité d'une action de tir à tout moment précise et sûre ;
 - toute affection entraînant ou risquant d'entraîner des troubles moteurs, sensitifs ou psychiques perturbant la vigilance, l'équilibre, la coordination des mouvements ou le comportement ;
 - toute affection entraînant ou risquant d'entraîner un déficit visuel ou auditif susceptible de compromettre ou de limiter les possibilités d'appréciation de l'objectif du tir et de son environnement ;
 - toute intoxication chronique ou aiguë ou tout traitement médicamenteux dont les effets peuvent entraîner les mêmes risques.

Le signataire est informé que quiconque aura obtenu ou tenté d'obtenir indûment la validation d'un permis de chasser, sera puni des peines prévues par l'article 441-6 du code pénal (deux ans de prison et 30 000 euros d'amende).

Je soussigné(e) :

- certifie sur l'honneur qu'aucune des dispositions de la déclaration ci-dessus sur les causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser ne m'est applicable,
- déclare sur l'honneur souscrire un contrat d'assurance français en responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique de la chasse,
- certifie sur l'honneur, si je valide mon permis de chasser sur le territoire français avec un permis de chasser étranger, ne pas être résident français, selon l'article 4B du Code Général des Impôts,
- demande la validation de mon permis de chasser pour la saison de chasse citée en référence en tête de la présente demande, dans les conditions indiquées dans le cadre ci-dessous.
- certifie sur l'honneur n'être titulaire que d'un seul Carnet de Prélèvement Bécasse ou d'un seul compte CHASSADAPT pour la saison 2026/2027.

Fait à, le

Signature obligatoire ⇨⇨⇨ :

4

DEMANDE DE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER

Code de l'environnement – articles L.423-12 à L.423-21 et R.423-12 à R.423-24

CAMPAGNE DE CHASSE 2026/2027

Demande à adresser avec le montant des redevances, cotisations et participations correspondantes (article L. 423-1 du Code de l'environnement), à la fédération départementale des chasseurs à laquelle adhère le demandeur

Identification du demandeur :

NOM :
Prénom : Prénom 2 :
Prénom 3 : Prénom 4 :
Adresse :
Complément :
CP VILLE :
Pays :

Mentions obligatoires :

Date de naissance :

Lieu - n° Dpt de naissance :

Pays de naissance (né(e) à l'étranger) :

Contact :

Messagerie Internet :
Téléphone fixe :
Téléphone portable :

Références du

permis de chasser original

duplicata *

certificat provisoire de capacité

document étranger équivalent

Numéro : Délivré le :

Par Département :

Ou ONCFS ou OFB Pays :

* Dans le cas d'un duplicata délivré par l'ONCFS ou l'OFB précisez obligatoirement ci-dessous les références de celui-ci :

Numéro de permis : Délivré le :

2 Autorisation de chasser accordée par : (pour mineur et majeur en tutelle)

Père / Mère / Tuteur (2) :
Date de naissance (2) :
Juge des tutelles (2) :
Le : Signature :

(1) cochez la case correspondante

(2) rayez les mentions inutiles et précisez nom et prénom du signataire de la présente autorisation

N° identifiant :

Si des changements sont intervenus dans votre état civil ou votre adresse mentionnés ci-dessus, veuillez compléter le cadre ci-dessous : ③

Nom : Prénom(s) :

Adresse :

Code postal : Commune :

N° de téléphone

Messagerie internet

Le Règlement UE 2016/679 dit « RGPD » et la loi informatique et libertés modifiée du 6 janvier 1978 s'appliquent à toutes les réponses et données personnelles collectées sur ce document. Les données sont collectées dans le cadre de l'exercice d'une mission de service public confiée à la FNC/FDC, notamment la gestion de l'activité cynégétique. Les modalités de traitement et vos droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement sont précisés par notre politique de confidentialité accessible via le lien www.federationchasseur88.fr. Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail : fdc88@chasseurdefrance.com. Le droit d'opposition ne s'applique pas au fichier FINIADA, d'après les articles 6.1c et 23 du RGPD, auquel la demande de validation du permis de chasser est soumise pour contrôle.

Votre volet de validation vous sera adressé à l'adresse ci-dessus, sauf demande particulière de votre part.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA IMMEDIATEMENT RETOURNE,
MERCİ DE VOTRE COMPREHENSION**